

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****de la commune d'ALEX****NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Séance du 7 décembre 2020

Le lundi 7 décembre 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni à la Salle Festive, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation
30 novembre 2020

Date d'affichage
10 décembre 2020

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Louis QUAIRE, Eric WAGON, Bernard VINCENT, Sylvie JONDON, Pascale REYNAUD, Virginie PUGLIESE, Fanny MOREL, Line NAUD, Emilie BESSON, Margaux HELQUE, Sulian RENAUD, Josette FRECHET, Laurent AUBRET, Semya WATBLED AJMI

Etaient excusé(s) : Rodrigue ROUBY (procuration à Denis CORNILLON), Sylvie VACHON, François DE SAINT VICTOR

Etaient absents : Lionel ROUQUET

Secrétaire de séance : Virginie PUGLIESE

RESULTAT DU VOTE

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

ECOLE SAINT-MAURICE**Versement de subvention pour projets pédagogiques réalisés**

Le Maire rappelle la réforme de la nomenclature M14 intervenue au 1^{er} janvier 2006. Les associations bénéficiaires de subventions assorties de condition de réalisation, ne figurent plus expressément dans la liste annexée au budget prévisionnel. Des crédits non affectés sont néanmoins prévus. L'attribution intervient au moyen d'une délibération individuelle spécifique dès lors que les justificatifs attestant la réalisation de ou des actions ont été fournis.

L'OGEC Saint-Maurice a fourni les pièces justificatives concernant les actions ou sorties pédagogiques au titre de l'année scolaire 2019-2020 :

- Sorties piscine à Loriol, oct. nov. et déc. 2020, avec transport - Dépenses acquittées : 1 144 €
- Sortie aux Clévos à Etoile-sur-Rhône, nov. 2019 (28 personnes) avec transport - Dépenses acquittées : 280 €
- Acquisition d'un livre d'apprentissage de l'anglais avec activités en ligne, nov. 2019 - Dépenses acquittées : 192.50 €
- Don à l'accueil Saint Joseph suite à la réalisation de deux journées d'animation lors du 1^{er} trimestre, Dépenses acquittées : 210 €
- Sortie Cinéma à Loriol, janv. 2019, avec transport - Dépenses acquittées : 315.50 €
- Achat de 10 tests d'anglais pour enfants, fév. 2020 - Dépenses acquittées : 740 €
- Intervention de l'association Les Biens portants - Dépenses acquittées : 200 €

Le Maire rappelle en outre que les actions sont subventionnées sur la base d'un tiers des dépenses acquittées, plafonnées à 3 137 €, correspondant au plafond de 5 550 € de l'école publique, appliqué aux effectifs* de l'école privée (5 550 € / 161 du public x 91 élèves du privé).

Le montant total des actions et sorties au titre de l'année scolaire 2019-2020 est de 3 082 € et est inférieur au plafond établi à 3 137€.

En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 026-212600068-20201207-2020_12_07_01-DE

DECIDE de verser la somme de **1 027 €** à l'OGEC Saint-Maurice, soit 30€ par élève.

RAPPELLE que cette somme est prévue au budget prévisionnel 2020, article 6574.

(* effectifs de rentrée scolaire 2019-2020)

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'ALLEX" and a central emblem. The signature is a stylized, cursive name that appears to be "Gérard Crozier".